

## COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16) FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE 06 – 29 MARS 2017

---

Lors de cette rencontre du Comité, les discussions ont porté sur :

1. Poursuite des échanges sur l'avenir des zones H-111, H-114 et indirectement pour la zone A-16 afin d'identifier des avenues possibles visant à réduire ou éliminer la densité pour ces zones.
2. La première partie de la rencontre a permis aux membres de prendre connaissance de l'avis juridique d'un avocat spécialisé en droit municipal mandaté par la Ville pour répondre à certaines questions du Comité, suggérer d'autres avenues possibles et émettre des recommandations.
3. La deuxième partie de la rencontre a permis l'identification et l'évaluation de certaines recommandations qui pourraient éventuellement être faites au Conseil municipal. Le travail sur ces recommandations potentielles se poursuit.

À l'issue de cette rencontre, le Comité recommande :

- De poursuivre les discussions au sujet des zones H-111 et H-114 pour au moins une autre rencontre afin de compléter la démarche en cours.

Hugo Mimee  
Coordonnateur du Comité  
[hugo.mimee@gmail.com](mailto:hugo.mimee@gmail.com)